

Technicien en facture instrumentale Option Guitare

RNCP2727 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BMA — Brevet des métiers d'art
Code(s) NSF	234
Formacode(s)	45583
Code(s) ROME	B1501
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de Brevet des Métiers d'Art 'Technicien en Facture Instrumentale' option guitare intervient à tous les niveaux de réparation et de commercialisation de son domaine.

Ses fonctions le conduisent à :

- Analyser la demande de la clientèle et y apporter une réponse ;
- Etablir un diagnostic sur l'état de l'instrument ;
- Etablir et justifier un devis ;
- Gérer et contrôler les approvisionnements ;
- Organiser son travail et éventuellement celui de ses collaborateurs ;
- Assurer la planification ;
- Garantir l'application et le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Préparer, mettre au point, vérifier l'instrument en vue de sa mise à disposition ou de sa livraison ;
- Assurer les opérations de maintenance, de réglage, de réparation, voire de modification à la demande de la clientèle ;
- Changer, fabriquer, remettre en état toutes pièces ou parties inutilisables d'instrument (hors instrument historique) ;
- Maîtriser les techniques de fabrication d'une guitare acoustique ou électrique (travail du bois, collage, câblage, pré-amplification, finition) ;
- Procéder à une vérification technique et acoustique de l'instrument ;
- Accorder un instrument ;
- Effectuer les mesures permettant d'identifier les dysfonctionnements ;
- Assumer la responsabilité des opérations effectuées par lui-même ou par un collaborateur ;
- Accueillir, conseiller la clientèle, valoriser le produit, l'entreprise ;
- Renseigner le fabricant sur les évolutions souhaitables du produit ;
- Rendre compte avec discernement à son responsable.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de Brevet des Métiers d'Art 'Technicien en Facture Instrumentale' option guitare intervient à tous les niveaux de réparation et de commercialisation de son domaine.

Ses fonctions le conduisent à :

- Analyser la demande de la clientèle et y apporter une réponse ;
- Etablir un diagnostic sur l'état de l'instrument ;
- Etablir et justifier un devis ;
- Gérer et contrôler les approvisionnements ;
- Organiser son travail et éventuellement celui de ses collaborateurs ;
- Assurer la planification ;
- Garantir l'application et le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Préparer, mettre au point, vérifier l'instrument en vue de sa mise à disposition ou de sa livraison ;
- Assurer les opérations de maintenance, de réglage, de réparation, voire de modification à la demande de la clientèle ;
- Changer, fabriquer, remettre en état toutes pièces ou parties inutilisables d'instrument (hors instrument historique) ;
- Maîtriser les techniques de fabrication d'une guitare acoustique ou électrique (travail du bois, collage, câblage, pré-amplification, finition) ;
- Procéder à une vérification technique et acoustique de l'instrument ;
- Accorder un instrument ;
- Effectuer les mesures permettant d'identifier les dysfonctionnements ;
- Assumer la responsabilité des opérations effectuées par lui-même ou par un collaborateur ;
- Accueillir, conseiller la clientèle, valoriser le produit, l'entreprise ;
- Renseigner le fabricant sur les évolutions souhaitables du produit ;
- Rendre compte avec discernement à son responsable.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Petites et moyennes entreprises artisanales ou commerciales (magasins, ateliers), conservatoires, laboratoires de musées, manufactures...Il peut également exercer dans une entreprise de production, comme technicien d'atelier ou de maintenance.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

A terme, prendre des responsabilités au sein d'un atelier, voire créer sa propre entreprise

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Élevée (4/5)	
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 950 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 216
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un inspecteur de l'éducation nationale, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2022

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36340

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2727/>